



AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales prévue le 29 novembre 2023 à 15h, **n'aura pas lieu**, en raison du paiement des taxes réclamées et des frais encourus à l'égard de l'ensemble des immeubles visés à l'avis public publié le 8 novembre 2023 et tel qu'il appert de la radiation d'inscription des droits publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laprairie sous le numéro 28 402 464.

Donné à Sainte-Catherine, ce 23 novembre 2023



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffe